



La France est aujourd’hui dans une situation d’abondance d’électricité particulièrement avantageuse pour s’électrifier

1 Le potentiel de production bas-carbone d’électricité en France est désormais rétabli et croît conformément au rythme nécessaire à la décarbonation du pays



Rétablissement de la production nucléaire suite aux crises sanitaire et corrosion sous contrainte (sans retrouver les niveaux 2010)



Retour à la normale de la production hydraulique, suite à une sécheresse historique en 2022 qui a ajouté à la crise énergétique



Passage d’un rythme de développement moyen de 3 TWh/an (2011-2015) à 9 TWh/an (2021-2025), conforme aux objectifs publics

2 La consommation demeure stable et ne suit pas la trajectoire correspondant à l’atteinte de la neutralité carbone



Baisse de la consommation suite aux crises sanitaire et énergétique (-6% vs. son niveau pré-Covid)



Poursuite des effets structurels de l’efficacité énergétique correctement documentés par RTE dans ses rapports depuis dix ans

Malgré l'ampleur de ces enjeux, les entreprises ne disposaient jusqu'ici d'aucun instrument structuré pour mesurer et piloter leur niveau de dépendance technologique.

Objectif

Mettre à disposition des dirigeants :

- Un outil de pilotage stratégique global des risques IT et IA,
- Une lecture claire, consolidée et actionnable pour les Comex et les conseils d'administration.

Clarifier les concepts

La démarche permet de distinguer et d'articuler :

- Souveraineté,
- Dépendances,
- Résilience numérique.

L'approche est globale, transverse et orientée business, couvrant l'ensemble du système d'information et des usages critiques.





Accréditation et cadre de confiance

- Garantie de cohérence, de rigueur méthodologique et de neutralité.
- Définition des conditions d'agrément des acteurs habilités à labelliser la résilience numérique des entreprises (label "R").

L'association aDRI

- Animation de l'écosystème, diffusion du référentiel, montée en compétence collective.
- Ambition européenne forte : développer la culture de la résilience et de l'autonomie numériques des organisations à l'échelle du continent.

L'IRN repose sur une démarche de co-construction et de bien commun.

Une construction collaborative

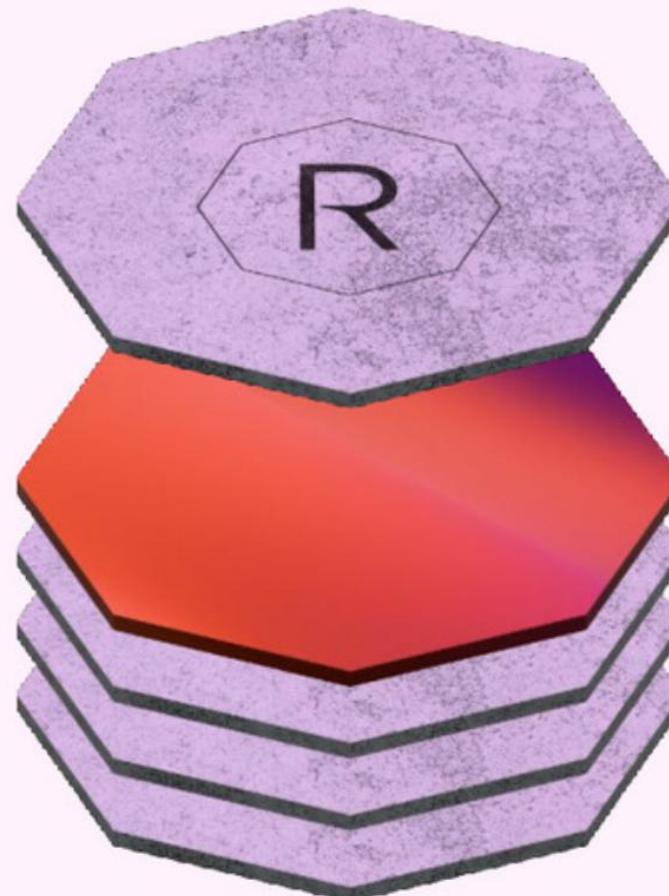
- 10 design partners issus de grands groupes et d'organisations de référence,
- Contribution active du Cigref,
- Supervision par un comité méthodologique indépendant.

Un référentiel ouvert

- Logique de bien commun,
- Licence Creative Commons,
- Favorisant l'adoption, la transparence et l'amélioration continue.

Une approche par les métiers vitaux

- Point de départ : les métiers et processus critiques de l'entreprise.
- Reconstruction des systèmes critiques qui les supportent,
- Décomposition en assets (approche alignée avec le cadre DORA).



Couche applicative (software)

Regroupe les modèles d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique chargés de l'analyse, de la prédition et de l'automatisation intelligente.

Data

Plateforme

Infrastructure

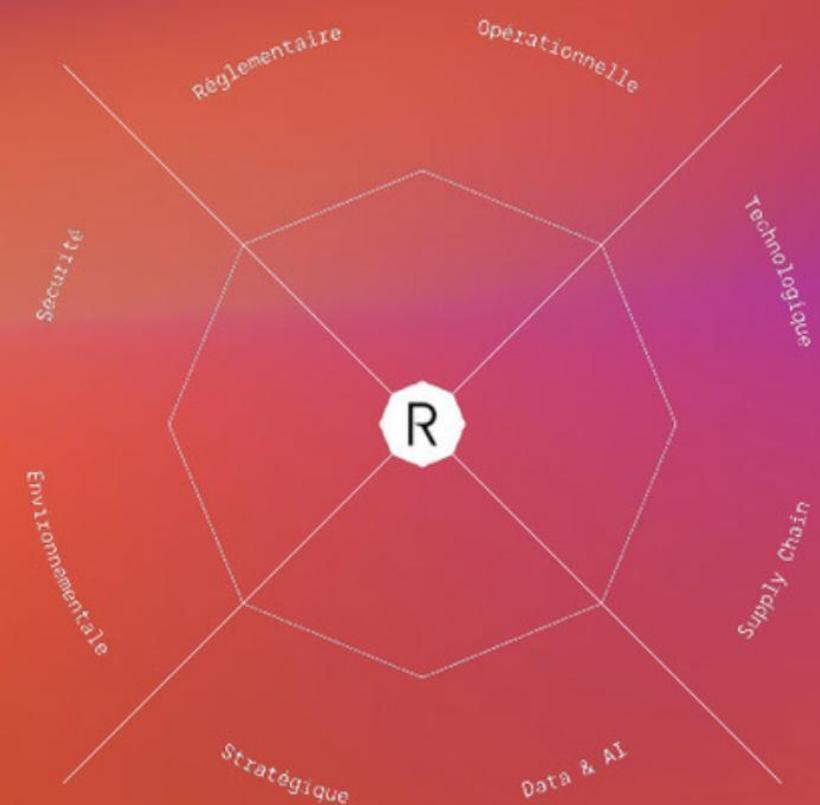
Compétences

Une analyse structurée des risques

Identification de 8 grandes catégories de risques et dépendances, inspirées notamment du Cloud Sovereignty Framework, enrichies par des dimensions complémentaires :

- Stratégique & géopolitique (killswitch)
- Économique & juridique (contrats et conformité)
- Opérationnelle (continuité d'activité)
- Sécurité & continuité (cyber)
- Environnementale
- Technologique
- Données & IA
- Supply Chain

8 piliers de la résilience numérique

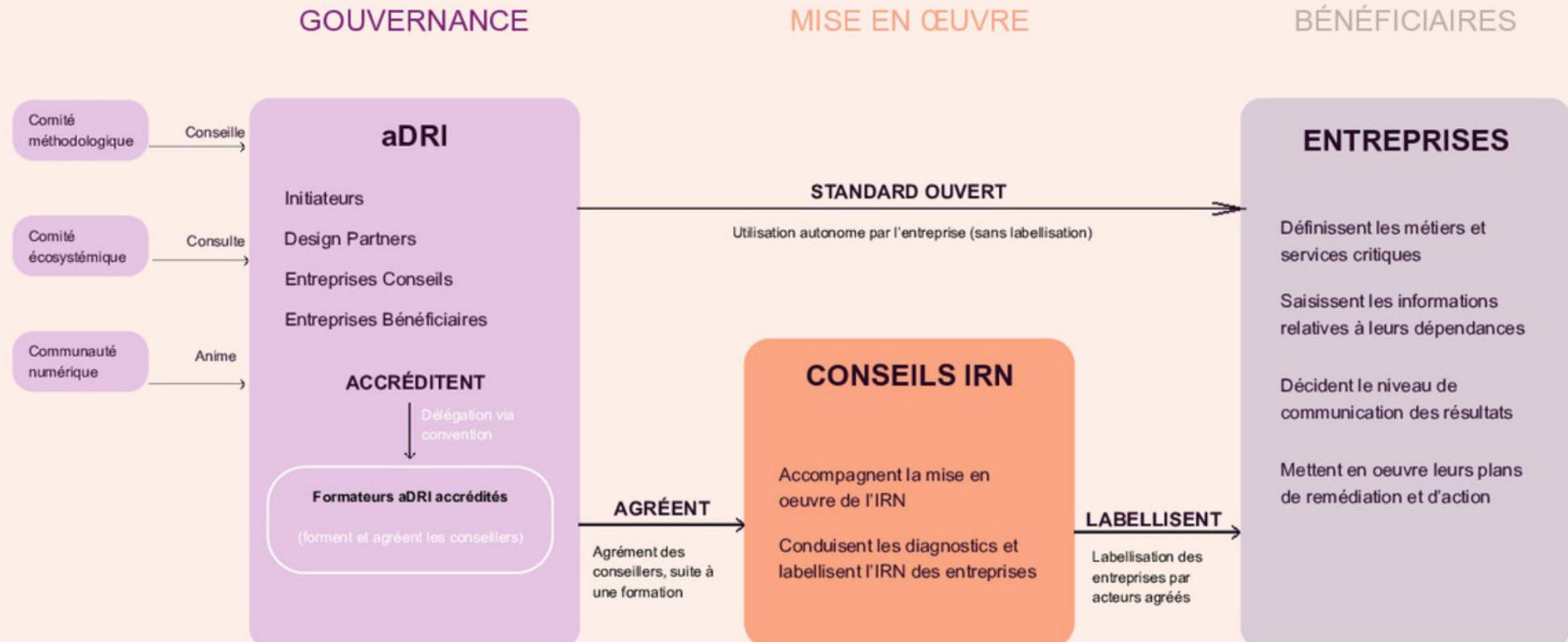


IRN v.0.3.0 – GRILLE D'ÉVALUATION

Système critique #...

Dimensions	Critères	Recommandations	Type de critère	Poids du critère	Réponses	Commentaires
Résilience stratégique (RES-1)	RES-1.1	Localisation géographique et nationalité de la maison mère du fournisseur (interne ou externe)	Core			
	RES-1.2	TBD	Facultatif			
	RES-1.3	TBD	Facultatif			
	RES-1.4	TBD	Facultatif			
	RES-1.5	TBD	Facultatif			
	RES-1.6	Sponsoring exécutif concernant la dépendance numérique	Core			
	RES-1.7	TBD	Core			
Résilience économique et juridique (RES-2)	RES-2.1	Conformité à la réglementation nationale (ou supranationale) sur les services numériques	Core			
	RES-2.2	Maitrise de l'exposition aux lois extraterritoriales.	Core			
	RES-2.3	% des dépenses allant fournisseur de la solution sur l'ensemble du système critique	Core			
	RES-2.4	% des dépenses allant à l'opérateur de la solution sur l'ensemble du système critique	Core			
	RES-2.5	Contrôle régional des SOC et journaux	Core			
	RES-2.6	Pouvoir de négociation contractuelle	Core			
	RES-3.1	Localisation régionale des données et de leurs traitements	Core			
	RES-3.2	Gouvernance stack data et/ou IA	Core			
	RES-3.3	TBD	Facultatif			
	RES-3.4	TBD	Facultatif			
	RES-3.5	TBD	Facultatif			
	RES-3.6	Politique du citizen data/AI (à l'échelle interne)	Core			
	RES-4.1	Autonomie opérationnelle	Core			
	RES-4.2	Disponibilité des compétences (interne, prestataire et marché territorial)	Core			
	RES-4.3	TBD	Facultatif			
	RES-4.4	TBD	Facultatif			
	RES-4.5	TBD	Facultatif			
	RES-4.6	Continuité d'activité face à l'arrêt forcé (ou subi) du service	Core			
	RES-4.7	TBD	Facultatif			
	RES-5.1	Dépendance à la supply chain extra-territoriale	Core			
	RES-5.2	TBD	Facultatif			
	RES-5.3	Diversification des fournisseurs internes ou externes (multisourcing)	Core			
	RES-5.4	TBD	Facultatif			
	RES-5.5	TBD	Facultatif			
	RES-6.1	Interopérabilité de la solution	Core			
	RES-6.2	Réversibilité et portabilité des workloads	Core			

Réassurance & Sécurité & Résilience	Résultat	
RES-6.3	Ouverture du code et des licences (open-source, openness)	Core
RES-6.4	Transparence de l'architecture	Core
RES-7.1	Certification sécurité et conformité	Core
RES-7.2	Autonomie de gestion des vulnérabilités et patches	Core
RES-7.3	TBD	Facultatif
RES-7.4	TBD	Facultatif
RES-7.5	TBD	Facultatif
RES-7.6	TBD	Facultatif
RES-7.7	TBD	Facultatif
RES-8.1	Continuité d'activité en cas d'aléas climatiques	Core
RES-8.2	TBD	Facultatif
RES-8.3	TBD	Facultatif
RES-8.4	TBD	Facultatif



Une grille multi-niveaux

Applicable :

- À un système critique,
- À un actif ou une solution spécifique,
- À l'entreprise dans son ensemble,
- *Du côté de l'utilisateur comme du côté de l'offreur.*

Mécanisme de notation

- Pondération normalisée pour chaque critère : 0 / 1 / 3 / 5,
- Définition d'un seuil minimal à atteindre pour l'obtention du label IRN.

Cas d'usage

- Outil de pilotage interne,
- Support à la prise de décision stratégique,
- Benchmarks sectoriels,
- Possibilité de labelliser des offres technologiques.

Calendrier et prochaines étapes

- Lancement officiel le 26 Janvier au Ministère de l'économie et des finances
- Agrément des tiers
- Lancement officiel de la labellisation
- Finalisation du référentiel et des critères d'évaluation au sein de l'aDRI
- Extension progressive à l'échelle européenne et internationale (Inde, Asie Sud-Est)
- Création courant d'année de l'AISBL